

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

(ARTICLE L. 6353-1 DU CODE DU TRAVAIL DÉCRET N° 2018-1341 DU 28 DÉCEMBRE 2018)

DÉSIGNATION

La société MUA BEAUTY SCHOOL représentée par Aurélie DANIEL, désigne un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé au : 14 route de Nozay, VAY 44170.

MUA BEAUTY SCHOOL met en place et dispense des formations inter et intra entreprises, sur l'ensemble du territoire national, seule ou en partenariat.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- CLIENT : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de la société MUA BEAUTY SCHOOL
- STAGIAIRE : la personne physique qui participe à une formation.
- CGV : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.
- OPCO : les opérateurs de compétence.

OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par la société MUA BEAUTY SCHOOL pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de la société implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

DEVIS ET ATTESTATION

Pour chaque formation, la société MUA BEAUTY SCHOOL s'engage à fournir un devis client. Ce dernier est tenu de retourner à la société un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ».

Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre la société MUA BEAUTY SCHOOL, l'OPCO ou le CLIENT.

À la demande du client, une attestation de présence ou de fin de formation, ainsi que des feuilles d'émargement peuvent lui être fournies.

PRIX ET MODALITÉS DE PAIEMENT

Les prix des formations sont indiqués en euros hors taxes (Exonérée de TVA – Art. 261- 4-4-a du CGI), seul les demandes comme: consulting - ingénierie pédagogique - prestations de maquillage sont à majorer de la TVA au taux en vigueur.

Hors subrogation ou en fond propre

Un acompte de 30% du montant total de la formation est à effectuer dès l'inscription.

Le restant à régler devra être exécuté au plus tard 6 jours avant le début de la formation.

Le règlement des factures peut être effectué uniquement par virement bancaire.

La société MUA Beauty School n'accepte plus les chèques bancaires.

Dans des situations exceptionnelles, il peut être procédé à un paiement échelonné uniquement si la pré-inscription est réalisée 3 mois minimum avant le 1er jour de la formation.

En tout état de cause, ces modalités devront avoir été formalisées avant le démarrage de la formation.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Subrogation

Dans le cas d'une subrogation de paiement de l'organisme via un fond d'assurance formation.

L'accord de financement fait foi, à l'issue de la formation une facture sera émise par l'Organisme de Formation à destination du Fond d'assurance formation de la totalité du montant de la formation sauf dans le cas où la prise en charge est inférieure au montant total de la formation, le Bénéficiaire s'acquittera de la différence avant le début de la formation.

PRISE EN CHARGE

Si le client bénéficie d'un financement par un OPCO, il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription.

Dans le cas où la société MUA BEAUTY SCHOOL ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCO au 1er jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

CONDITIONS DE REPORT OU D'ANNULATION D'UNE SÉANCE DE FORMATION

L'annulation d'une séance de formation est possible, à condition de le faire au moins 10 jours calendaires avant le jour et l'heure du début de la formation. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par courriel à l'adresse :contact@muabeautyschool.fr.

En cas d'annulation entre 4 et 10 jours ouvrables avant la date de la formation, le client est tenu de payer une pénalité d'annulation, à hauteur de 10% du coût total initial de la formation.

En cas d'annulation moins de 3 jours ouvrables avant le début de la formation, une pénalité d'annulation correspondant à 50% du coût total initial sera facturée au client.

La demande de report de sa participation à une formation peut être effectuée par le client, à condition d'adresser une demande écrite à l'organisme de formation dans un délai de 10 jours avant la date de la formation.

En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure, la société MUA BEAUTY SCHOOL ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients.

Ces derniers seront informés par mail.

PROGRAMME DES FORMATIONS

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant l'actualité, la dynamique de groupe, ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

PROPRIÉTÉS INTELLECTUELLES ET DROIT D'AUTEUR

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la société.

Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

INFORMATIQUE ET LIBERTÉ

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à la société MUA BEAUTY SCHOOL sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

La société MUA BEAUTY SCHOOL s'engage à appliquer les mesures administratives, physiques et techniques appropriées pour préserver la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données du client. Elle s'interdit de divulguer les données du client, sauf en cas de contrainte légale.

LOI APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre la société MUA BEAUTY SCHOOL et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux de Nantes.

DOCUMENT MIS À JOUR LE 01/01/2024

MUA BEAUTY SCHOOL • Aurélie DANIEL

Siège social: 14 route de Nozay, VAY 44170

N°siret: 44967030600041 | N° de déclaration d'activité: 52440946444 (auprès du préfet de région de Nantes • Loire-Atlantique)

Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État.